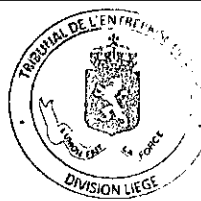


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



24026563



30 JAN. 2024

Greffe

N° d'entreprise : **0756 536 652**

Nom

(en entier) : **GERMAIN INVEST**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Rue du Vieux Mayeur 51 à 4000 LEIGE**

Objet de l'acte : Changement du sièges social

L'an deux mille vingt-trois, le 1 septembre à 17 heures, les actionnaires de la société se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire sans qu'il y ait eu convocation préalable.

La réunion est placée sous la présidence de Monsieur COUSIN Patrick.

L'ordre du jour, qu'il y a lieu d'établir, est le suivant:

- 1-Transfert de siège social ;
- 2-Divers

Après délibération, à l'unanimité, l'Assemblée prend les résolutions suivantes:

Première Résolution:

L'Assemblée décide de transférer le siège social Voie de l'Air Pur 185 boîte i et ce à dater du 01/08/2023.

à 4052 CHAUDFONTAINE

Deuxième Résolution:

Néant

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal qui a été approuvé par les actionnaires après lecture.

COUSIN Patrick
Le Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/02/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).